



# REINVENTER PARIS

**MERCREDI 3 FEVRIER**

**DOSSIER PRESSE**

## LE SOMMAIRE

P3	Présentation de Réinventer Paris et des sites concernés
P4	Témoignages de membres du jury
P6	Liste des experts ayant participé aux jurys
P7-51	Liste des lauréats par site
P52	Le Pavillon de l'Arsenal expose les projets

# RÉINVENTER PARIS

## Présentation

Le 3 novembre 2014, au Pavillon de l’Arsenal (4e), Anne Hidalgo, Maire de Paris, a lancé l’un des plus importants projets d’urbanisme de la mandature et l’un des plus ambitieux concours internationaux d’architecture et d’innovation : Réinventer Paris.

L’Appel à Projets Urbains et Innovants (APUI) porte sur 23 sites, répartis sur l’ensemble du territoire, aux profils très différents. L’objectif est de tirer le meilleur parti de l’esprit d’innovation – « Faire mieux et autrement » – pour les réinventer, les transformer et leur donner une seconde vie. Demain, les villes ne se penseront plus de la même façon, et ne se construiront plus pareil. Réinventer Paris place notre ville à la pointe, et en fait une pionnière.

Jusqu’à la fin janvier 2015, la Ville de Paris a recueilli les manifestations d’intérêt. Elles ont été extrêmement nombreuses puisque 815 candidatures – venues du monde entier – ont été reçues. Les candidats retenus ont ensuite eu accès à toutes les données utiles sur les sites sur lesquels ils souhaitaient travailler, afin de pouvoir développer leurs projets. Les offres initiales ont été remises au printemps 2015.

A l’été, le jury de sélection s’est prononcé pour retenir 75 projets. Les finalistes ont ensuite pu retravailler leurs projets, et les offres définitives ont été remises à l’hiver 2015. Un jury composé d’élus de la majorité et de l’opposition, et d’experts internationaux venus de tous les horizons – urbanisme, innovation – s’est réuni en janvier 2016 pour examiner les projets et désigner un vainqueur pour chaque site. Le 3 février 2016, au Pavillon de l’Arsenal, Anne Hidalgo, Maire de Paris, dévoile les lauréats.

## Les sites concernés

Morland (4e)	Hôtel particulier (17e) - <i>Infructueux</i>
Hôtel de Coulanges (4e)	Pitet - Curnonsky (17e)
Hôtel particulier (5e)	Bessières (17e)
Sous-station Voltaire (11e)	Pershing (17e)
Ancien conservatoire (13e)	Ternes-Villiers (17e)
Gare Masséna (13e)	Ordener (18e)
Paris Rive Gauche (13e)	Ourcq Jaurès (19e)
Poterne des peupliers (13e)	Triangle Eole - Evangile (19e)
Edison (13e)	Gambetta (20e)
Italie (13e)	Buzenval (20e)
Bains douches Castagnary (15e)	Piat (20e)
Clichy - Batignolles (17e)	

## TÉMOIGNAGES DE MEMBRES DES JURYS

### **Manuel Aires Mateus, architecte (Portugal)**

« Réinventer Paris a été une façon de réfléchir sur cette belle ville et sur sa valeur historique et contemporaine. Cela a aussi témoigné de la volonté de la maintenir en vie, adaptée et figurant comme un exemple de la valeur du chevauchement des temps sur la qualité d'une métropole. »

### **Gilles Babinet, entrepreneur (France)**

« Indiscutablement, la Ville de Paris cherche à faire évoluer la façon dont les décisions les plus importantes sont prises. Penser un urbanisme du XXIème siècle, au sein duquel le digital, l'environnement, l'économie circulaire et les nouvelles formes de travail s'insèrent harmonieusement et efficacement : c'est le défi qu'a relevé la consultation internationale Réinventer Paris. On ne peut que se féliciter d'une telle approche. »

### **Dickson Despommier, microbiologiste / écologue (Etats-Unis)**

« Etre membre d'un jury de Réinventer Paris a été pour moi une opportunité rare d'influencer la vie d'une ville aussi emblématique et dynamique. J'étais totalement engagé, du moment où j'ai reçu l'invitation, jusqu'à ce que je rentre chez moi, la compétition finie. Cette expérience est d'ores et déjà devenue l'un des moments les plus marquants et significatifs de ma vie professionnelle. »

### **June Komisar, chercheuse (Canada)**

« Réinventer Paris a fait émerger des idées, qui mettent en valeur l'ingéniosité et incluent une diversité de parties prenantes et d'innovateurs. Cet appel à projets devrait être une source d'inspiration pour les développeurs, les architectes, les ingénieurs et les directions d'urbanisme de toutes les grandes villes. En tant que professeur d'architecture, je suis impatiente de montrer ces projets, une fois publiés, car ils démontrent comment des solutions innovantes peuvent être à la fois respectueuses des quartiers et du bâti existant, tout en étant au service des enjeux environnementaux. »

**Joe Nasr, expert en agriculture urbaine (Canada)**

« La compétition Réinventer Paris a été une révélation pour moi, car elle a montré qu'une ville peut se détacher de l'idée que le surplus de biens soit juste un fardeau à éliminer, strictement à des fins financières. En réalité, les biens inutilisés peuvent être un atout, mis à profit pour apporter du changement et de l'innovation. La compétition a engendré de la créativité. J'espère que d'autres villes, y compris ma ville, Toronto, pourront apprendre de cette expérience et s'en inspireront. »

**Anne Speicher, architecte (France)**

« La diversité des équipes candidates, des projets, des montages, des réponses et approches à l'innovation a témoigné de l'engagement et de l'implication de la société entière, source pour moi de fortes émotions. En tant qu'architecte, j'ai aussi été impressionnée par la compétence et la performance globale du jury, pourtant issu d'univers complètement différents – mathématiciens, politiques, entrepreneurs, chercheurs, etc – et de sa volonté, sans ambiguïté, de faire le meilleur choix pour Paris ! »

## LISTE DES EXPERTS AYANT PARTICIPÉ AUX JURYS

**Manuel Aires Mateus**, Architecte, Lisbonne

**Marc Aurel**, Designer, Cassis

**Gilles Babinet**, Entrepreneur, créateur d'entreprises innovantes, Digital champion de la France auprès de la Commission européenne, Paris

**Sabine Barles**, Professeur des universités à l'Université Paris-Sorbonne, Paris

**Michèle Baussant**, Anthropologue chercheuse au CNRS (Jérusalem), Jérusalem

**Shannon Bouton**, Directrice du McKinsey Center for Business and Environment, Détroit

**Robin Chase**, Fondatrice et dirigeante de Zipcar. Créatrice d'entreprises collaboratives, Boston

**Ichin Cheng**, Directrice du Sustainable Innovation Lab, UK

**Emanuel Christ**, Architecte, Bâle

**Morgane Colombert**, Professeur à l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris, Paris

**Pilar Conesa**, Fondatrice d'Anteverti / Commissaire de Smart City Expo, Barcelone

**Dickson Despommier**, Microbiologiste et Ecologue, New-York

**Milad Doueihi**, Historien des religions titulaire de la chaire d'humanisme numérique à l'Université Paris-Sorbonne, Paris

**Ben Flanner**, Créateur du Brooklyn Grange Farm, New-York

**Florian Idenburg**, Architecte, New-York

**Sharon Johnston**, Architecte, Los Angeles

**André Kempe**, Architecte, Rotterdam

**June Komisar**, Architecte Enseignante-chercheuse à l'Université de Ryerson-Toronto, Toronto

**Michel Micheau**, Professeur Emérite des Universités, Paris

**Joe Nasr**, Enseignant-chercheur à l'Université de Ryerson-Toronto, Toronto

**Carme Pinos**, Architecte, Barcelone

**Francis Rambert**, Directeur de l'Institut Français d'Urbanisme, Paris

**Beatriz Ramo**, Architecte, Rotterdam

**Carlo Ratti**, Directeur du Senseable City Lab du MIT, Boston

**Carin Smuts**, Architecte, Cape Town

**Anne Speicher**, Architecte, Paris

**Jean-Philippe Uzan**, Cosmologiste, directeur adjoint l'Institut Henri Poincaré, Paris

**Cédric Villani**, Mathématicien, directeur de l'Institut Henri Poincaré et professeur à l'université Claude Bernard Lyon 1, Paris



# ANCIEN CONSERVATOIRE (13E)

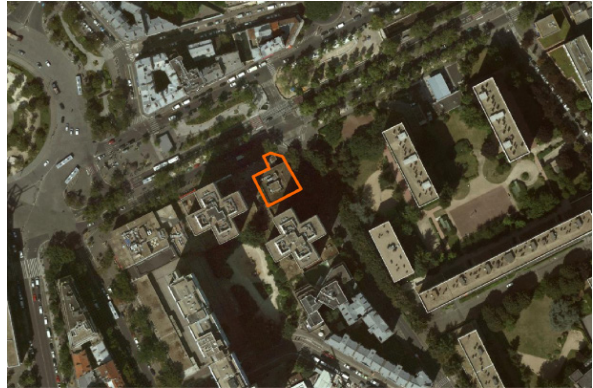
## Lauréat : « Le Relais Italie »

---

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : 21-23 rue Albert Bayet (13e)  
Propriétaire : Ville de Paris  
Surface terrain : 540 m<sup>2</sup>  
Surface : 1 230 m<sup>2</sup> (SHON)  
Hauteur plafond au PLU : 37 mètres  
Zonage PLU : UG

---



Ce bâtiment du début des années 1980 a abrité jusqu'au début de l'année 2014 le conservatoire Maurice Ravel. De septembre 2014 à septembre 2016, il reçoit à titre provisoire le centre d'animation Daviel.

Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit une programmation libre, devant intégrer des espaces et des fonctions dédiés aux associations du quartier.

Avec le projet « Le Relais Italie », Pablo Katz Architecture a considéré que la structure existante offrait une flexibilité d'aménagement, ainsi que des éléments architecturaux caractéristiques, et qu'il fallait les utiliser. Des équipements sont aussi déjà présents, à savoir un auditorium et une salle polyvalente.

Le concepteur a fait le choix de conserver la partie encore saine du bâtiment existant pour lui donner une seconde vie, afin de proposer une opération alliant des fonctions urbaines complémentaires: habitat, loisir, travail, culture et social.

---

### L'équipe :

Concepteur : Pablo Katz Architecture  
Opérateur : L'Art de Construire  
Programmation : Jean-Pierre Marielle (environnement), Ambre (structure), ITF (fluides), Bet / Lerichemont, CD Restauration, Nomade Office, utilisateurs

---

Le bâtiment, qui reposera sur 6 niveaux (dont un -1), accueillera une résidence étudiante, une terrasse végétalisée suspendue et commune, ainsi qu'un espace de coworking.

Au rez-de-chaussée, un café-restaurant et une conciergerie cohabiteront avec un espace culturel et associatif autofinancé. L'espace associatif occupera également le niveau -1, où un auditorium et un espace modulable de 80m<sup>2</sup> permettront d'organiser différents événements culturels et collaboratifs.



Les concepteurs ont également proposé un projet qui s'insère dans le quartier, puisque celui-ci a été pensé de façon à préserver la vue des voisins.

---

### **Les autres finalistes :**

« Maison 13 Urbaine » - 2e

---



# BAINS-DOUCHES CASTAGNARY

## Lauréat : « Bains-douche&Co »

---

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : 34 rue Castagnary (15e)  
Propriétaire : Ville de Paris  
Surface terrain : 457 m<sup>2</sup>  
Surface : 550 m<sup>2</sup> (SHON)  
Hauteur plafond au PLU : 37 mètres  
Zonage PLU : UG

---



Ce bâtiment typique des années 1930, en brique rouge, accueillait des bains-douches.

L'établissement a définitivement fermé en octobre 2011, et est actuellement mis à la disposition du collectif « la main » par convention d'occupation temporaire.

Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit que ce programme intègre obligatoirement du logement, dont 30% de logement social.

Avec le projet « Bains-douche&Co », Red a souhaité proposer un projet dont la conception est innovante à la fois dans les modalités de construction et dans son usage, tout en respectant le bâtiment actuel, dont ils considèrent l'architecture remarquable.

Le bâtiment sera le plus haut de France à posséder une structure bois. L'idée du concepteur est de proposer un projet novateur dédié à la fois à la colocation étudiante et au coworking.

---

### L'équipe :

Concepteur : Red  
Architectes : Bgpa  
Opérateur : Sovim  
Promoteur : Axitis  
Programmation : Albert Hassan Architecte,  
Bet fluides et environnement

---

Ainsi, un immeuble neuf sera dédié à la colocation, et un autre – rénové – sera consacré au coworking.

De même, une façade végétale permettra de mieux mettre en valeur le patrimoine que constituent ces anciens bains-douches. L'éclairage des lieux est également innovant, puisqu'il s'agit d'utiliser l'énergie solaire par fibre optique.

---

**Les autres finalistes :**

« Le premier immeuble Nudge » - 2e  
« Castagnary Flamenco » - 3e

---



# BESSIÈRES (17E)

## Lauréat : « NOC 42 »

---

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : 73-89 Boulevard Bessières (17e)

Propriétaire : Paris Habitat OPH

Espace libre : 7.597 m<sup>2</sup>

Espace vert : 3.686m<sup>2</sup>

Hauteur plafond au PLU : 31 mètres

Zonage PLU : UG

---



L'ensemble a été construit en 1958. Il est actuellement composé de 244 logements. Le long du boulevard Bessières, il y a un garage libre anciennement occupé par le concessionnaire Renault.

La barre de logements, elle, accueille des locaux de La Poste.

Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit une programmation libre.

Les concepteurs du projet « NOC 42 » ont décidé de s'appuyer à l'édifice déjà existant, tout en l'intégrant à une démarche de partage et d'ouverture sur la ville de Paris. Cela sera traduit grâce à l'architecture, mais aussi aux équipements.

L'école « 42 » (17e), établissement de formation informatique, propose un système pédagogique novateur pour les étudiants, en adaptant notamment les rythmes aux profils de chacun.

Cependant, de nombreux étudiants décident de ne pas candidater, faute

---

### L'équipe :

Concepteur : AR architectures / Christian Delécluse, artiste et architecte

Opérateur : NJJ Immobilier

Programmation : GMGB (tous corps d'état), Franck Boutté (HQE), Bet / Le Bureau d'Étude de Gally

Concepteur paysagiste : Régie de quartier du 17e, acteur social

---

de moyens pour vivre à Paris. C'est pour répondre à cette problématique que ce projet a été conçu.

Intégrant non seulement des logements, le projet prévoit d'équiper le bâtiment existant de terrasses partagées avec les bâtiments alentours, pour faciliter la rencontre, l'échange et les activités : des potagers y seront par exemple installés pour les habitants du quartier.



---

**Les autres finalistes :**

« Flux, un écosystème urbain » - 2e  
« L'Archilistère de Bessière » - 3e

---



# HÔTEL PARTICULIER (5E)

## Lauréat : « Le Philanthro-Lab »

---

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : 15 rue de la Bûcherie (5e)

Propriétaire : Ville de Paris

Surface terrain : 500 m<sup>2</sup>

Surface : 1.847 m<sup>2</sup> (SHON)

Hauteur plafond au PLU : 25 mètres

Zonage PLU : UG

---



Ce bâtiment a été bâti vers 1475 pour accueillir la faculté de médecine de Paris, puis a été complété au XVI<sup>e</sup> siècle par une chapelle, un second corps de bâtiment et un amphithéâtre, remplacé plus tard par une rotonde.

Cette dernière, ainsi que plusieurs éléments du premier édifice, sont classés Monument Historique.

Actuellement, l'immeuble à usage de bureaux accueille l'AGOSPAP (Association pour la gestion des œuvres sociales des personnels des administrations parisiennes).

Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit une programmation libre.

Avec le projet « Le Philanthro-Lab », l'Agence Perrot&Richard souhaite non seulement s'appuyer sur le bâtiment existant, mais aussi perpétuer la tradition d'innovation et de création de l'hôtel particulier, qui l'était déjà au XVI<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il accueillait la faculté de médecine.

---

### L'équipe :

Concepteur : Agence Perrot&Richard et Rf Studio Ramy Fischler

Architecte : Atelier Paul Arène

Paysagiste : Pierre-Alexandre Risser  
Horticulture & Jardins

Opérateur : Compagnie de Phalsbourg

Programmation : ITF Bruno Georges, Bet développement durable, Cuisine Mode d'emploi(s)

---

Le Philanthro-Lab sera le premier incubateur tourné vers la philanthropie. La nouvelle architecture du bâtiment mêlera l'ancien à des matériaux plus modernes, instaurant de fait un dialogue fertile entre les époques, et incarnant symboliquement la nouvelle vocation du lieu : faire se rencontrer les publics.

Des liens se créeront entre mécènes, porteurs de projets, associations et bénévoles pour aider et accélérer le développement de projets philanthropiques à Paris et en France.

Outre ce lieu de partage d'expériences, de formation et de militantisme en faveur de la générosité, ce lieu accueillera des expositions

et conférences, et inclut également deux restaurants animés par Cuisine mode d'emploi(s), un centre de formation qui œuvre pour la réinsertion professionnelle.

---

### **Les autres finalistes :**

« Creative Center @ La Bucherie » - 2e  
« Les mots » - 3e

---



# BUZENVAL (20E)

## Lauréat : « L'Auberge Buzenval »

---

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : 61 rue de Buzenval (20e)  
Propriétaire : Ville de Paris  
Surface terrain : 336 m<sup>2</sup>  
Hauteur plafond au PLU : 15 mètres  
Zonage PLU : UG

---



09 - PERSPECTIVE DEPUIS LE ROOFTOP

La parcelle est actuellement nue.

Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit une programmation comportant obligatoirement du logement.

Avec le projet « L'Auberge Buzenval », les Studios d'architecture Ory et associés ont décidé de proposer un type d'auberge novateur, dont l'architecture et l'utilisation cassent les barrières entre les parisiens et les touristes.

Le bâtiment, dont la surface de 1 800 m<sup>2</sup> accueillera 142 lits, proposera un concept d'auberge hybride, au cœur du 20e arrondissement.

Ainsi, les lieux de séjour, prévus pour accueillir les voyageurs, côtoieront des espaces alternatifs, dont les usages différeront en fonction du moment de la journée.

Un espace fooding participatif y sera co-animé par le personnel de l'auberge et par des start-up de la restauration parisienne.

---

### L'équipe :

Concepteur : Studios d'architecture Ory et associés

Opérateur : Novaxia

Programmation : Penicaud Green Building, Bet environnement, Slo Living Hostel

---

Espace modulable, il accueillera en journée du coworking et des répétitions de groupes de musique, selon les jours. Par ailleurs, Le toit-terrasse aménagé sera accessible aux habitants de la résidence, mais aussi aux personnes de l'extérieur. Les groupes d'amis et les touristes de passage pourront s'y mêler dans une ambiance calme et conviviale.



---

**Les autres finalistes :**

« Terracare »

---



# CLICHY-BATIGNOLLES (17E)

## Lauréat : « Stream Building »

---

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : Angle de l'avenue de la Porte de Clichy et du boulevard périphérique  
ZAC Clichy-Batignolles  
Propriétaire : Ville de Paris  
Surface terrain : 2 216 m<sup>2</sup>  
Hauteur plafond au PLU : 31 mètres  
Zonage PLU : UG

---



Le terrain est provisoirement un terminus de bus. Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit une programmation libre, qui respecte le programme de la ZAC (développement d'un programme de bureaux intégrant du commerce).

Avec le projet « Stream Building », PCA voit le carrefour de Clichy-Batignolles comme une future centralité du Grand Paris. PCA a décidé de proposer un projet d'immeuble innovant par son utilisation, grâce à une offre d'activités variées.

Le « Stream Building » se conçoit comme l'immeuble du futur.

Il accueillera des bureaux conçus pour une nouvelle génération de travailleurs mobiles, hyperconnectés, privilégiant les organisations collaboratives et le partage en leur offrant une plateforme d'hospitalité multifonctionnelle pourvue d'espaces utilisables à la demande.

---

### L'équipe :

Concepteur : PCA

Architecte : Philippe Chiambaretta

Opérateur : Eurosic

Paysagistes : Agriculture urbaine, Association Espace, insertion sociale et écologie urbaine

---

Un potager se déploiera en toiture et des pieds de houblon poussent en façade.

Les légumes, herbes et fleurs produits localement seront vendus, cuisinés et transformés sur place dans une logique de circuit ultracourt permettant la métabolisation et la valorisation de tous les déchets.

Par ailleurs, l'architecture est novatrice puisque la structure entièrement en bois permet de pouvoir aisément réorganiser l'intérieur du bâtiment, si besoin.

La structure bois se prolongera d'ailleurs hors du bâtiment, et reste un espace à aménager de façon collaborative.

---

**Les autres finalistes :**

« Fab-Arts » - 2e

« Voyelles » - 3e

---



# HÔTEL DE COULANGES (4E)

## Lauréat : « Collectif Coulanges »

---

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : 35-37 rue des Francs-Bourgeois (4e)

Propriétaire : Ville de Paris

Surface terrain : 1 838m<sup>2</sup>

Surface : 2 170m<sup>2</sup>

Zonage PLU : Plan de sauvegarde et de mise en valeur du Marais

Protection patrimoniale : Monument historique inscrit, périmètre de site inscrit

---



Achévé en 1634, le bâtiment était un hôtel particulier acquis par la famille de Coulanges. Sa forme actuelle date de 1707.

Ayant fait l'objet de travaux de rénovation en 1978, l'hôtel particulier est aujourd'hui occupé par la Maison de l'Europe (elle occupe environ 1 300 m<sup>2</sup>) et des services centraux de la direction des affaires culturelles de la Ville de Paris sur environ 800 m<sup>2</sup>.

Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit une programmation libre.

Les concepteurs du « Collectif Coulanges » souhaitent offrir aux jeunes créateurs un endroit de référence, innovant, qui les accompagne, et leur permette de faire leurs premiers pas.

L'hôtel de Coulanges sera créatif, culturel et axé sur une vision entrepreneuriale et sociale.

---

### L'équipe :

Concepteur : Sahuc & Katchoura - François Chatillon Architecte

Opérateur : Patrick Hazan, Beacon Capital Partner France, Dominique Hazan

Programmation : ABFLab, Bet développement durable, Terrel, GTM Vinci, Stéphanie Ampart, École Duperré, Sophie Guyot, Zora Flore-Dahim, WeWork, Collectif Engage, École Duperré, Hub de la Création

---

Le projet repose sur la combinaison de trois business models et l'appui de deux partenaires : l'École supérieure des arts appliqués Duperré et le leader mondial du coworking, WeWork.

Ensemble, ils élaboreront et administreront un lieu au service de la mode, de la création et du design.

Le projet prévoit un Hub, lieu de création de 600 m<sup>2</sup>. Il se situera au cœur de l'hôtel de Coulanges, en rez-de-chaussée et sous la cour



d'honneur, dont il bénéficiera également.

Ses espaces seront modulables pour organiser des événements : prix jeunes talents, showroom, ateliers, salle de presse, bureau de création, etc. Plus d'un tiers de la programmation et des moyens seront accessibles gratuitement.

Sur 1 500 m<sup>2</sup>, on trouvera le collaboratif et l'entrepreneuriat, des espaces professionnels partagés et hyperconnectés, ouverts 24 heures/24, accessibles aux entrepreneurs et créateurs.

Les concepts et pop-up stores se déploient sur 400 m<sup>2</sup>, au rez-de-chaussée, tout comme les réserves et fonctions supports (700m<sup>2</sup>). Le public y accèdera par la cour.

---

### **Les autres finalistes :**

« Equipe Sévigné » - 2e

« Villa des Arts et de la Gastronomie » - 3e

---



# EDISON (13E)

## Lauréat : « Edison lite »

---

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : 67-69 rue Edison (13e)  
Propriétaire : Ville de Paris  
Surface terrain : 418 m<sup>2</sup>  
Surface : Terrain nu  
Hauteur plafond au PLU : 37 mètres  
Zonage PLU : UG

---



La parcelle est nue, et libre de toute occupation.

Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit une programmation comportant obligatoirement des logements.

Avec le projet « Edison lite », Manuelle Gautrand Architecture considère que la situation et le contexte dans lequel se trouve le site permet de créer un bâtiment mêlant audace, technologie, soucis environnemental, mais également architectural.

Les concepteurs ont imaginé un projet accueillant et bienveillant, pour créer un point de repère dans le quartier et faire en sorte qu'il en devienne un élément fédérateur.

Le projet de logements présente plusieurs innovations. Par exemple, 30% des surfaces habitables seront des espaces de vie partagés, tels qu'une cave-atelier

---

### L'équipe :

Concepteur : Manuelle Gautrand Architecture  
Opérateur : Loftissime  
Promoteur : Nouvelles Fonctions Urbaines

---

2.0, un toit-potager et des terrasses incluant notamment une cuisine ouverte pour la communauté des résidents.

Le végétal occupera également une large place.

L'immeuble sera conçu comme un centre de profit autonome, un actif qui dégage des recettes pour compenser ses propres charges d'exploitation.

---

**Les autres finalistes :**

« Flex Edison » - 2e

« Sur la Route d'Edison » - 3e

---



# GAMBETTA (20E)

## Lauréat : « La Fabrique de la danse »

---

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : 205 avenue Gambetta (20e)  
Propriétaire : Ville de Paris  
Surface terrain : 702 m<sup>2</sup>  
Surface : 3 178m<sup>2</sup> (SHON)  
Hauteur plafond au PLU : 37 mètres  
Zonage PLU : UG

---



Construit en 1958, le bâtiment possède une structure métallique qui ne répond plus aux normes actuelles de sécurité.

Du sous-sol jusqu'au R+3, les locaux sont inoccupés depuis plus de 20 ans (il y avait un garage automobile).

Les étages, de R+3 à R+9 sont occupés par 12 logements organisés en copropriété.

Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit une programmation libre.

Avec le projet « La Fabrique de la danse », l'Atelier Secousses a souhaité imaginer pour ce bâtiment un projet ancré dans son temps, moderne, et résolument écologique.

Les espaces de la « Fabrique de la Danse » sont pensés de façon à répondre à une vision novatrice des arts vivants. Ils doivent permettre l'apprentissage, mais aussi la création, le tout en décloisonnant les différentes approches.

---

### L'équipe :

Concepteur : Atelier Secousses  
Architecte : Fabre – Speller  
Opérateur : Usin'art SAS  
Programmation : Sinteo (environnement), Studio DAP (acoustique), Brizot-Masse Ingénierie (structure), Bet, Sodectset, Amo, Keul Eco, économiste de la construction, Qualiconsult, bureau de contrôle, Fauve, opérateur du café

---



---

**Les autres finalistes :**

« Réhabiter.Paris » - 2e

« Projet LUD'IS » - 3e

---



# ITALIE (13E)

## Lauréat : « Italik »

---

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : 2 avenue d'Italie (13e)  
Propriétaire : Ville de Paris  
Surface terrain : 540 m<sup>2</sup>  
Surface : Espace public  
Hauteur plafond au PLU : 37 mètres  
Zonage PLU : UG

---



Cette parcelle est actuellement un espace public libre. Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit que la programmation soit axée vers les commerces et services innovants.

Avec le projet « Italik », L35 Architeos propose un modèle de projet urbain collaboratif. C'est la raison pour laquelle il a été pensé en collaboration avec les riverains.

Le projet « Italik » proposera un aménagement de 7 000m<sup>2</sup>, dont un grand socle de plain-pied. L'étage sera occupé par des volumes dessinés par des structures en bois.

Au-dessus du bâtiment, la toiture végétalisée de 1 100 m<sup>2</sup> à multiples usages sera exploitée par Topager et la garderie Môm'artre dans le cadre d'un projet pédagogique commun. « Italik » accueillera, en partenariat avec Paris Initiative Entreprise, de jeunes créateurs de commerce au sein de trois cellules dédiées.

---

### L'équipe :

Concepteur : L35 Architeos  
Architectes : Ory&Associés  
Opérateur : Hammerson SAS  
Promoteur : Autres Attitudes Urbaines  
Programmation : Lafi, Greenaffair, Bet, Dal, économiste / Topager, Arter, Paris Initiative Entreprise, Ecole de l'image Gobelins, Mom'Atre, Season 360, Vel'Air, Noctis

---

Attentif à la nécessité de favoriser les nouvelles idées, « Italik » fera une place importante aux enseignes innovantes.

Velair proposera des moyens de déplacement alternatifs, en phase avec l'écologie. Au bout du champ, acteur de l'agriculture raisonnée, offrira à tous la possibilité de se faire livrer des produits frais issus de l'agriculture paysanne.

Enfin, Noctis renforcera la puissance d'attraction du lieu en proposant des concepts événementiels inédits.

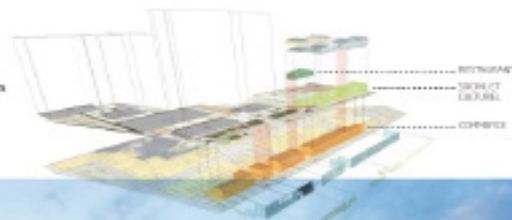
---

## Les autres finalistes :

- « Wiki Village Factory » - 2e
  - « Les Allées Perchées » - 3e
- 


### FAÇADE AVENUE ITALIE

Une architecture à l'échelle humaine sur un sous-sollement urbain, respectant les bâtiments voisins



L'échelle urbaine - les hauteurs imposent de composer l'édifice autour d'un socle urbain qui relie les

L'échelle humaine - l'architecture plus dense s'inscrit au-dessus du socle et accorde des programmes sociaux et culturels. Hauteur permet l'atteinte d'un

 L35

 IPRSL

# MASSÉNA (13E)

## Lauréat : « Réalimenter Masséna »

---

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : 1-3 rue Regnault (13e)  
Propriétaire : Ville de Paris  
Surface terrain : 511 m<sup>2</sup>  
Surface : 468m<sup>2</sup> (SHON)  
Hauteur plafond au PLU : 50 mètres  
Zonage PLU : Protégé au titre du PLU

---



L'ancienne Gare Masséna a été rachetée par la Ville de Paris à la SNCF en 2007, après son déclassement.

Elle est protégée au titre du PLU et est aussi située dans le périmètre de protection de l'immeuble d'habitation du 24-26bis boulevard Masséna, construit par Le Corbusier.

Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit une programmation libre.

La seule contrainte posée par le cahier des charges de Réinventer Paris est de créer un projet ayant vocation à accueillir du public.

Avec le projet « Réalimenter Masséna », DGT ARchitects propose de répondre au besoin des Parisiens de disposer de moyens d'alimentation sains et économiquement vertueux.

Le projet prévoit une balade urbaine animée, novatrice et durable.

Il se reconnecte à l'histoire de la gare et invite à un voyage au sein d'un circuit

---

### L'équipe :

Concepteur : DGT Architects

Opérateur : Hertel

Promoteur : SEGM

Programmation : Artelia, Lasa, Élan Environnement, Bollinger+Grohmann, Bet, Apex incendie, santé et sécurité, Engie, Agroparistech, Sous les Fraises, agriculture urbaine et partage citoyen, Galerie Magda Danyzs, galerie et culture street art, Cofely Inéo, Adc+Virgil

---

court de l'alimentation, le thème central du programme.

Le projet prévoit d'aménager un lieu autour des circuits-courts, et de permettre à tous les acteurs désireux de trouver de nouvelles solutions et de les mettre en application de pouvoir le faire.

Ainsi, Chercheurs, chefs, économistes de l'alimentation, spécialistes de l'agriculture, artistes engagés, les réseaux internationaux des partenaires impliqués, trouveront là un espace de synergie, d'échanges et de



rencontres.

Dans le 13e arrondissement, « Ré-Alimenter Masséna » sera un lieu ouvert à tous et fédérateur de la vie de ce quartier, un endroit où l'on pourra cultiver et se cultiver.

Faisant appel à l'économie circulaire tant par sa construction que par sa programmation, « Ré-Alimenter Masséna » contribuera à inventer les outils nécessaires pour élaborer, au quotidien, un rapport à la terre durable et résilient.

Ce projet ambitieux affirme que les changements de demain se feront par des schémas circulaires et depuis la micro-échelle.

---

### **Les autres finalistes :**

« Les Manufacteurs »  
« Habiter la terre »

---



# MORLAND (4E)

## Lauréat : « Mixité Capitale »

---

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : 17 boulevard Morland (4e)  
Propriétaire : Ville de Paris  
Surface terrain : 8379 m<sup>2</sup>  
Surface : 40 000 m<sup>2</sup>  
Zonage PLU : UG  
Hauteur plafond au PLU : 25 mètres

---



Le bâtiment est aujourd'hui occupé par divers services de la Ville de Paris et de l'État, ainsi que l'Atelier Parisien d'Urbanisme et l'association gestionnaire du restaurant administratif.

Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit une programmation libre, devant intégrer une crèche de 66 berceaux et 5 000 m<sup>2</sup> de logement social à minima

Les concepteurs du projet « Mixité Capitale » ont souhaité faire de Morland un bâtiment de son temps et le symbole d'une véritable philosophie d'ouverture. Ils ont pensé un projet qui ouvre le bâtiment aux parisiens et créé un nouveau flux, tout en proposant de nouveaux équipements pour le quartier.

L'ancien hall d'accueil, complété de constructions neuves, sera repensé sous la forme d'un espace ouvert à tous qui abritera un marché alimentaire avec une offre diversifiée imaginée par les équipes de Terroirs d'Avenir (épicerie, boucherie, poissonnerie, fromagerie...).

---

### L'équipe :

Concepteur : David Chipperfield Architects, Calq, Olafur Eliasson, Studio Other Spaces, Michel Desvigne,  
Opérateur : Société Parisienne du Nouvel Arsenal, Perl  
Programmation : Alto, Bollinger+Grohmann, Somete, Bet, Encore Heureux architectes, MDS Consulting, Costes Études & Projets, Marc Olivier Wahler, Btobaby, Socotec, Ubiant, Terroirs d'Avenir, Paris Art Lab, Sous les fraises, France Hostels, So-Sofitel

---

Le sommet de la tour, qui fera bénéficier le public de l'une des plus belles vues sur Paris, accueillera en outre, sur les deux derniers étages, le concept artistique développé par Olafur Eliasson et le Studio Other Spaces au sein du bar panoramique et du restaurant. Morland sera mixte par les usages et fonctions qu'il regroupera : commerces, marché, piscine, salle de fitness, logements, hôtel, bureaux, mais aussi crèche, auberge de jeunesse, lieu d'art et de culture, et même

---

**Les autres finalistes :**

« Parimien » - 2e

« CitéoMiw » - 3e

« Immeuble Pluriel H24 » - 4e

---





# ORDENER (18E)

## Lauréat : « Tranches de vie »

---

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : 183 rue Ordener (18e)  
Propriétaire : Ville de Paris  
Surface terrain : 1 791 m<sup>2</sup>  
Surface : 2 450 m<sup>2</sup> (SHON)  
Hauteur plafond au PLU : 31 mètres  
Zonage PLU : UG

---



Implanté dans un quartier animé et commerçant, non loin de la mairie du 18<sup>e</sup> arrondissement et de la station de métro Jules Joffrin, ce site atypique accueille d'anciens bâtiments bas construits par SNCF. Les locaux sont maintenant vacants.

Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit une programmation libre, qui devra intégrer une crèche de 40 berceaux et un programme de logement d'environ 25 logements.

Avec le projet « Tranches de vie », Hubert & Roy ont décidé de proposer un bâtiment résolument tourné vers le futur.

Il inclura des logements, certes, mais le principal objectif de cet édifice réside dans la question suivante : « dans quel monde grandiront nos enfants ? ».

Pour répondre, outre la crèche, le bâtiment proposera différentes technologies et équipements qui démontrent une vision claire de ce que doit être le monde de demain : plus durable.

---

### L'équipe :

Concepteur : Hubert & Roy Architectes Associés

Opérateur : Amétis, Moa

Promoteur : SEGM

Programmation : Aximo, Un toit et nous, Habitats solidaires, organisme porteur des PSLA, CET (TCE), Elithis Environnement (HQE), Alto (structure), Bet, A-Tipic et Elizabeth Roulet, Amo, BTP Consultants, Bureau Veritas, Crescendo

---

Réutilisée et partiellement convertie en serre, la halle métallique du bâtiment abritera la cour de la crèche, ainsi que des cultures hors-sol; elle est aussi le support de panneaux photovoltaïques.

Enclavé, ne possédant sur le quartier qu'une façade de largeur réduite, le projet ouvrira vers le ciel un espace partagé, pratiqué et traversé.

Équipé de locaux mutualisés, le jardin haut



sera cultivé par les habitants.

Un aménagement qui mettra en place les conditions d'une économie d'échange de savoirs et de savoir-faire liés à l'écologie urbaine.

---

### **Les autres finalistes :**

- « La ressourcerie Ordener » - 2e
  - « Les CityZens 183 Ordener » - 3e
- 



# OURCQ-JAURÈS (19E)

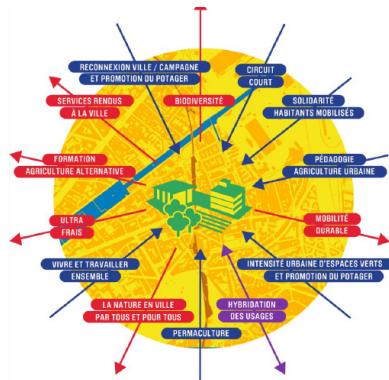
## Lauréat : « La Ferme du rail »

---

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : 2 bis rue de l'Ourcq (19e)  
Propriétaire : Ville de Paris  
Surface terrain : 1 371 m<sup>2</sup>  
Hauteur plafond au PLU : 31 mètres  
Zonage PLU : UG

---



Le terrain est actuellement non bâti.

Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit que cette parcelle déploie l'ambition municipale en matière de biodiversité, de découverte de la vie animale et d'agriculture urbaine.

La « Ferme du rail » s'articulera autour d'une communauté de personnes en insertion et d'étudiants en horticulture.

Elle développera des activités maraîchères en circuit court qui valorisent les déchets organiques de la ville.

Son objectif sera de minimiser les besoins en ressources énergétiques, alimentaires et financières grâce à la mise en œuvre d'une économie circulaire.

Née du désir d'habitants et d'associations du 19e arrondissement de voir grandir un lieu qui allie agriculture urbaine et solidarité, «La Ferme du rail» visera l'insertion de personnes précarisées au tissu social du quartier, par la valorisation d'une main-d'œuvre de service et de production agricole

---

### L'équipe :

Concepteur : Clara Simay architecte et Amo développement durable, Link architecte, Mélanie Drevet paysagiste, Philippe Pieger, agro-écologue urbain

Opérateur : Rehabail, Moa

Programmation : Scoping, Pouget Consultants, Albert et Compagnie, Bet, Bail pour tous, Atoll 75, Travail et vie, Marmites volantes, École du Breuil, Marche sur l'eau, École du compost, La sauge, Upcycle, Greenlab, Alter'actions, Zero waste France, Lise Bourdeau Lepage, Jardizneuf, Autour du Canal de l'Ourcq, Cafezoide, associations de quartiers, Philippe Simay (philosophe, enseignant à l'ENSAPB et co-directeur de Métropolitiques

---

au travers d'une économie durable, sociale et solidaire, liera à l'interdépendance entre les acteurs du projet et les habitants.



# PARIS RIVE GAUCHE (13E)

## Lauréat : « In Vivo »

---

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : Rue Jean Antoine de Baïf - allée  
Paris, Ivry (13e)  
Propriétaire : SEMAPA  
Surface terrain : 2 869 m<sup>2</sup>  
Hauteur plafond au PLU : 37 mètres  
Zonage PLU : UG

---



La parcelle est actuellement nue.

Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit que le programme devra obligatoirement inclure des logements.

Avec le projet « In Vivo », Xtu Architectes souhaite répondre aux attentes des urbains, qui souhaitent vivre non seulement dans des logements mais aussi dans des immeubles reflétant leurs choix de vie.

C'est pour cette raison que le projet se divise en trois bâtiments aux identités différentes, regroupés autour d'un espace central. « Algo House » hébergera les chercheurs et artistes dépendant des Communautés d'universités et d'établissements (Comue) Sorbonne Paris Cité et Sorbonne Université. I

Il s'agira d'un édifice technologique comportant une biofaçade équipée de capteurs solaires biologiques.

---

### L'équipe :

Concepteur : Xtu Architectes

Opérateur : BDP Marignan

Promoteur : SNI

Programmation : Oasis, Bet environnement, Symbio2, Fabernoval, LBMG

---

Au centre de la parcelle, la « Plant House » jouera le rôle de pivot entre les différents niveaux de références et les différents programmes.

Elle accueillera les logements intermédiaires, en accession.

Elle cherchera à porter le message d'un dialogue harmonieux entre fertilité de la vie collective et fertilité du paysage, d'un loisir, d'un lien social.

À travers sa façade et sa terrasse productrice de légumes, destinées aux habitants maraîchers, le projet créera un sentiment de bien-être et de confort chez soi et avec les



autres.

La « Tree House » reprendra le dessin d'un arbre, avec de grands balcons suivant une disposition de morphogenèse végétale, projetés dans le vide et plantés d'arbustes. Des balcons en double hauteur pour habiter dans une forêt, jardiner devant chez soi, ou laisser la biodiversité s'exprimer.

Un café alternatif, au rez-de-chaussée, constituera un pôle d'attractivité fort pour les habitants du quartier.

---

### **Les autres finalistes :**

« Le Phare » - 2e

« Wikibuilding.Paris » - 3e

« Paris par nous / Paris pour nous" – 4e

---



# PERSHING (13E)

## Lauréat : « Mille arbres »

---

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : 16-24 boulevard Pershing (17e)  
Propriétaire : Ville de Paris  
Surface terrain : 6 450 m<sup>2</sup>  
Hauteur plafond au PLU : 37 mètres  
Zonage PLU : UG

---



Le terrain est occupé par un parc de stationnement d'autocars d'une capacité de 37 emplacements dont 6 sont dédiés à la gare routière assurant la liaison vers l'aéroport de Beauvais.

Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit que la programmation devra comprendre des logements, dont un minimum de 30% de logement social, dans les parties protégées des nuisances du périphérique et prévoir la reconstitution des fonctionnalités du parc de stationnement et de la gare routière existantes sur le terrain.

Les concepteurs du projet « Mille Arbres » proposent un modèle de développement durable, alliant ambition architecturale et nature. Ils souhaitent que « Mille arbres » devienne le symbole d'un nouvel urbanisme en France.

Ce projet symbolise ce que pourrait être le périphérique de demain : un berceau de la biodiversité créant du lien entre Paris et sa banlieue, entre Paris et le Grand Paris.

Le projet de « Mille Arbres », c'est la nature

---

### L'équipe :

Concepteur : Sou Fujimoto Architects, Manal Rachdi, Oxo, Moz, Atelier Paul Arène, Pierre-Alexandre Risser Horticulture & Jardins  
Opérateur : Compagnie de Phalsbourg, Ogic  
Programmation : Philippe Starck, designer, Franck Boutté Consultants, Jean-Paul Lamoureux, Alma, Barbanel, Cabinet Casso & Associés, Artelia, Arcadis, Bollinger+Grohmann, Bet / Builders & Partners, Amo, Bouygues Construction, Les Éclairagistes Associés, Btp Consultants, Conseil International Biodiversité et Immobilier, Bureau Michel Forgue, Wargny & Katz, Matthias Tronqual, La Maison Kangourou, Ligue de Protection des Oiseaux, CitizenM, My Concierge, Foodora, Apiterra

---

et l'urbain qui se retrouvent.

Ainsi, il est prévu qu'un véritable parc voit le jour au-dessus du périphérique, lequel sera accessible à tous. Son vaste socle paysager accueillera un pôle enfance composé de deux crèches de soixante berceaux, d'une

halte-garderie et d'un espace récréatif.

Il sera traversé par une rue jalonnée de restaurants, qui reliera Paris à Neuilly-sur-Seine.

Il servira également à protéger la biodiversité, développer l'intérêt pour la découverte de la nature en donnant à voir et à comprendre les écosystèmes naturels qui les entourent.

Il sera équipé d'une maison de la biodiversité où des ateliers pédagogiques seront organisés par la Ligue pour la protection des oiseaux, ou encore la Maison du jardinier et des serres potagères.

Au milieu de celui-ci, un immeuble-ville émergera, avec des bureaux panoramiques baignés de lumière, un hôtel aux espaces communs généreux et des logements dans les derniers niveaux, permettant aux habitants de profiter de la meilleure vue (plus de 11 000 m<sup>2</sup> dont 50 % de logements sociaux et intermédiaires).

---

#### **Les autres finalistes :**

« La Ville plurielle et généreuse » - 2e

« Playground » - 3e

« PXP – La Ville en partage » - 4e

---



# PIAT (20E)

## Lauréat : « La serre habitée »

---

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : 57-59 rue Piat (20e)

Propriétaire : CASVP

Surface terrain : 275 m<sup>2</sup>

Hauteur plafond au PLU : 31 mètres

Zonage PLU : UG

---



La parcelle est actuellement nue. Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit une programmation libre.

Les concepteurs du projet « La serre habitée » souhaitent développer un habitat social alternatif, à la fois support et résultat d'une entreprise collective et durable.

Le bâtiment accueillera vingt-quatre étudiants en architecture qui vont investir, figoler, meubler et habiter un édifice dont ils auront accompagné la gestation, pionniers et acteurs enthousiastes de valeurs innovantes. La structure sera en bois. Le toit sera équipé d'une serre.

---

### L'équipe :

Concepteur : VSA – Vincent Saulier  
Architecte, Choreme

Opérateur : ICF Habitat La Sablière, Moa  
Programmation : Parica, Maya, Bet,  
La Calade, École nationale supérieure  
d'architecture Paris-Belleville, ALJT, Veni  
Verdi

---



---

**Les autres finalistes :**

« Entrée-Piat-Dessert » - 2e

« Le Veilleur de Belleville » - 3e

---



# PITET (17E)

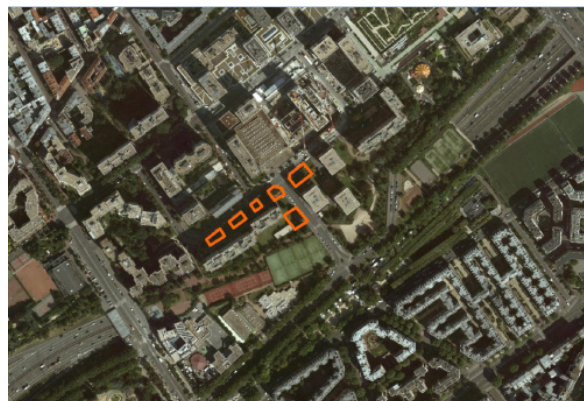
## Lauréat : « Pichet NLA »

---

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : 5-10 rue Pitet (17e)  
Propriétaire : Paris Habitat  
Surface terrain : 18 430 m<sup>2</sup>  
Hauteur plafond au PLU : 31 mètres  
Zonage PLU : UG

---



L'ensemble immobilier construit en 1973 et 1977 est composé de 728 logements et 700 places de stationnement répartis en 5 bâtiments (R+12 à R+14).

Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit une programmation libre.

Les concepteurs du projet « Pichet NLA » souhaitent développer de véritables « jardins habités », en intégrant de petites structures bois sur les différentes parcelles, lesquelles seront intégrées dans un espace vert.

Les volumes sont de petits collectifs (en R+4, R+6 et R+7), dont l'esthétique peut redonner unité et continuité à la rue.

Le projet se compose de trois bâtiments, totalisant soixante-six logements, dont vingt-deux sociaux ou intermédiaires, et 169 m<sup>2</sup> d'activité en rez-de-chaussée.

Chaque logement disposera d'un espace extérieur. Le projet développera des services et des espaces communs à l'ensemble de ses habitants, mais ouverts également aux locataires de Paris Habitat.

---

### L'équipe :

Concepteur : Nicolas Laisné Associés, Bassinet et Turquin

Opérateur : Groupe Pichet

Programmation : Le Sommer Environnement, Sylva Conseil, Bet, Ville ouverte, Amo concertation, Conciergerie Solidaire, Agi2d, Amo, Woodeum

---

Ces nouveaux usages proposés par la Conciergerie Solidaire feront l'objet d'une concertation à l'échelle de la résidence, qui sera organisée par Ville Ouverte.

---

**Les autres finalistes :**

« La Table de Curnonsky » - 2e  
« Petit Palais - 3e

---



# POTERNE DES PEUPLIERS (13E)

## Lauréat : « Node »

---

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : Rue Sainte-Hélène (13e)  
Propriétaire : Ville de Paris  
Surface terrain : 2 272 m<sup>2</sup>  
Hauteur plafond au PLU : Fuseau de protection du site de Paris  
Zonage PLU : UG

---



Le terrain est actuellement utilisé comme dépôt de matériaux par la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement de la Ville de Paris. Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit une programmation libre.

Avec le projet « Node », AAVP envisage le site, connecté aux grands axes de transport, à la fois dans une échelle de proximité et une échelle métropolitaine.

De plus le projet « Node » constitue un nouveau signal dédié à l'intérêt collectif, au profit des Parisiens.

Il réunira de manière originale une plateforme de logistique urbaine et un funérarium.

Aux abords d'une place paisible bordée d'arbres, le funérarium s'insérera respectueusement dans le paysage, et se trouve couronné d'une résille métallique vaporeuse.

Il fera l'objet d'un traitement architectural

---

### L'équipe :

Concepteur : AAVP  
Architecte : Vincent Parreira, Antonio Virga  
Paysagiste : Patrick Blanc, Paul Arène  
Opérateur : Compagnie de Phalsbourg  
Programmation : ITF Bruno Georges, Ateve  
Ingénierie, Transitec, Interface Transport, EVP, Bet, Bureau Michel Forge

---

d'une qualité exceptionnelle afin de préserver l'intimité des familles qui accompagnent leurs défunts et de leur assurer un recueillement dans la dignité.

Proche, mais totalement indépendante, la plateforme logistique urbaine disposera d'un accès qui lui est propre et restera isolée du funérarium par un jardin de recueillement.

Porteur d'une forte ambition environnementale, « Node » accorde une large place à la végétalisation, afin notamment de constituer un refuge de la



biodiversité.

Toutes les dispositions sont prises pour que la faune et la flore indigènes d'Île-de-France se développent sur ce site.

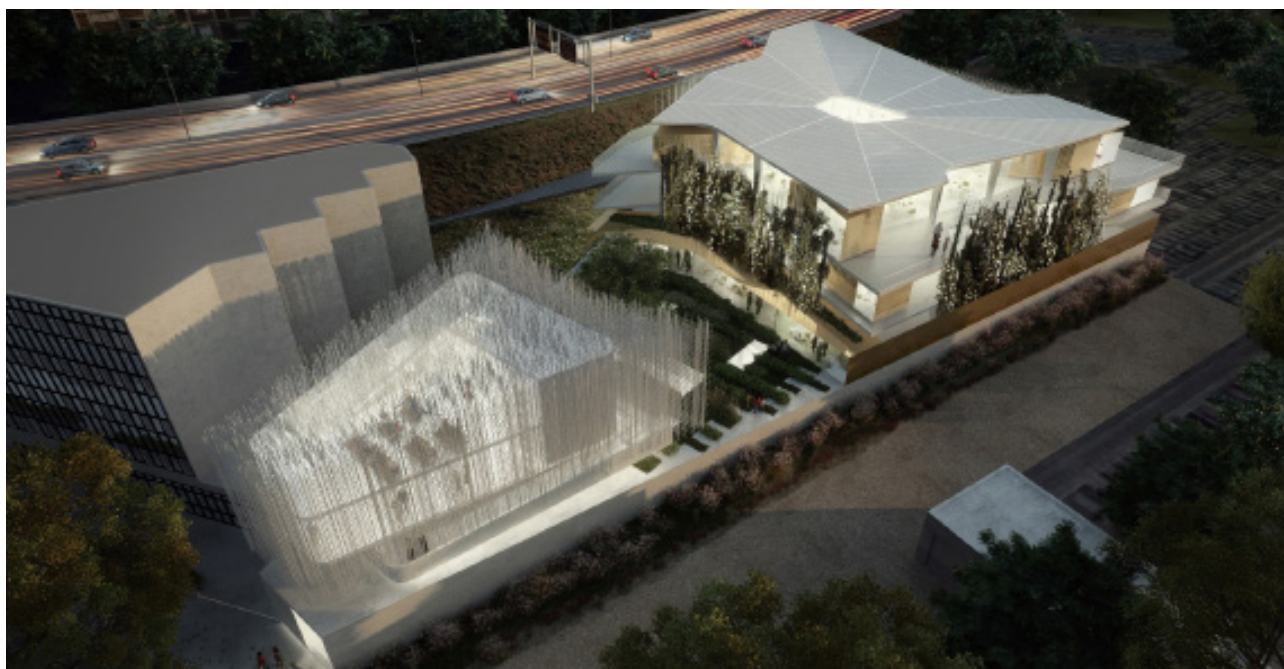
---

### **Les autres finalistes :**

« Uspide Down » - 2e

« Un village étudiant à la Poterne » - 3e

---



# SOUS-STATION VOLTAIRE (11E)

## Lauréat : « Etoile Voltaire »

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : 14 avenue Parmentier (11e)  
Propriétaire : Ville de Paris  
Surface terrain : 596 m<sup>2</sup>  
Surface : 2 121 m<sup>2</sup> (SHON)  
Hauteur plafond au PLU : 31 mètres  
Zonage PLU : Protégé au titre du PLU



Le site accueille actuellement le collectif d'artistes « La Générale ».

Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit une programmation visant à l'implantation de plusieurs salles de projection cinématographique publiques et ouvertes sur le quartier.

La programmation inclura idéalement une activité annexe de restauration ouverte au public, qui pourra elle aussi présenter un caractère novateur.

Les concepteurs du projet « Etoile Voltaire » tiennent à préserver l'intérêt patrimonial de la sous-station Voltaire, inédit dans le tissu urbain de l'avenue Parmentier.

Sa façade industrielle largement vitrée et sa structure poteaux-poutres en fer riveté seront les deux marqueurs de son historicité, et leur position sera respectueuse, consistant à s'insérer sans impacter la trame structurelle ni modifier la façade historique, grâce à des interventions entièrement réversibles, construites sur les fondements de l'économie

### L'équipe :

Concepteur : Olivier Palatre Architectes, Atelier Roberta

Opérateur : Étoile cinémas

Programmation : Tess, Peutz, Franck Boutté, Casso & Associés, Bet, Franck Franjou, Be my app, La Bellevilloise, Voltaire et Compagnie, Société des réalisateurs de films, Cuisine mode d'emploi, Demathieu et Bard

circulaire.

L'un des aspects notables de la proposition consiste à insuffler la nature dans le projet, via une forme rocheuse, et en réalisant un écrin végétal sur la terrasse.

Celle-ci est un élément d'un réseau de lieux atypiques dont nous avons ponctué le projet.

Le hall, toujours largement ouvert, prendra le statut inattendu d'espace public couvert, propice au déploiement d'animations.

---

**Les autres finalistes :**

« La centrale de l'animation » - 2e

« Le nouveau Voltaire » - 3e

« Cinéma-Hôtel » - 4e

---



# TERNES-VILLIERS (17E)

## Lauréat : « La Ville multi-strate »

---

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : Ternes-Villiers-Champerret (17e)  
Propriétaire : Ville de Paris  
Surface terrain : 3 891 m<sup>2</sup>  
Hauteur plafond au PLU : 37 mètres  
Zonage PLU : UG

---



La parcelle est actuellement une tranchée ouverte au-dessus du périphérique.

Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit une programmation libre.

Les concepteurs du projet « La Ville multi-strate » ont imaginé un trait d'union entre Paris et ses communes limitrophes.

Il permettra de tisser des liens avec son environnement et notamment avec la chapelle Notre-Dame-de-la-Compassion.

Le « Ternes Multistrates » aura pour ambition de satisfaire aux besoins des résidents comme du quartier, en proposant un véritable îlot sur lequel se trouvera une grande diversité de services et de commerces.

Il accueillera des bureaux dotés de nouvelles technologies (11 000m<sup>2</sup>), 70 lots de logements en accession, des logements sociaux, des commerces.

Il sera également équipé de toitures végétalisées. Ici, la structure bois a été

---

### L'équipe :

Concepteur : Jacques Ferrier Architectures, Chartier Dalix Architectes, SLA Paysagistes  
Promoteur : BNP Paribas Immobilier  
Programmation : Attitudes Urbaines, Terrell, Capri Acoustique, Elithis, Bet, Greenaffair, Amo, Agence On, Bureau Veritas, DAL, Woodeum, Fluicity, Spicesoft, L'Atelier, Afnor, Serge Airaudi, Arval, Comptoirs Richard, Mugo

---

utilisée pour permettre une plus grande souplesse dans les utilisations ultérieures du bâtiment.



---

**Les autres finalistes :**

« Equilibre » - 2e

« La Nouvelle Scène » - 3e

« Les Arches Maillot » - 4e

---



# TRIANGLE EOLE-EVANGILE (19E)

## Lauréat : « L'Ilot fertile »

---

### Caractéristiques du terrain :

Adresse : 198 rue d'Aubervilliers (19e)  
Propriétaire : Ville de Paris  
Surface terrain : 1ha  
Hauteur plafond au PLU : 37 mètres  
Zonage PLU : UG

---



Plusieurs bâtiments des services techniques de la Ville servant d'entrepôts et un bâtiment accueillant des ateliers et des bureaux construits en 1991 sont édifiés sur ce terrain.

Ce site est actuellement occupé par la Section Technique du Génie Civil et des Aménagements Intérieurs (DPA) qui doit être relogée sur un autre site.

Le cahier des charges de Réinventer Paris prévoit une programmation mixte, intégrant au minimum 10 000 m<sup>2</sup> de surface de planchers à destination de logements, avec une réversibilité entre les différents éléments de programme, ainsi qu'une voie de desserte interne.

Avec le projet « L'Ilot fertile », TVK voit dans ce site l'occasion de créer un quartier entier.

L'objectif de leur projet est de se réapproprier les lieux pour en faire un « quartier zéro carbone », vertueux, et faisant la part belle à un paysage vert, rendu à la nature.

Le projet prévoit un grand jardin, englobant l'ensemble des bâtiments, sur l'ensemble

---

### L'équipe :

Concepteur : TVK, architectes urbanistes / OLM Paysage

Opérateur : Sodéarif

Promoteur : Icf Habitat la Sablière

Programmation : Association Parme, Arpej, Ucpa, Zoku, Géodis, Jardins de Gally, Impulse Partners, Bérim, Amoes, Cube, Impédance, Jardins de Gally, Bet, Qualiconsult, CDC Biodiversité – Elan, WWF, Carbone 4, Impulse Partners, EDF, Bouygues Bâtiment Île-de-France, Embix, Moe, Techniwood, Bouygues Energie & Services, Cogemex, Anticafé, Agence Dédale, animateur de quartier et Living Lab

---

de la parcelle.

Par ailleurs, les constructions et le jardin sont conçus de façon à faciliter la rencontre et l'établissement de lien social.

Eole-Evangile aura l'ambition de devenir le premier ensemble « Zéro Carbone » à Paris. Par ailleurs, l'innovation sociale sera présente, puisque un Living-Lab est prévu

afin d'assurer l'animation du site pendant sa conception et après sa livraison.

---

**Les autres finalistes :**

« Design Your Life » - 2e

« Pulse » - 3e

« EVOLE” – 4e

---



# LE PAVILLON DE L'ARSENAL EXPOSE LES PROJETS

RÉINVENTER.PARIS

EXPOSITION DES RÉSULTATS DE L'APPEL À PROJETS URBAINS INNOVANTS

**Exposition créée par le Pavillon de l'Arsenal, présentée jusqu'au 8 mai 2016**  
**Entrée libre**

Architectes, paysagistes, urbanistes, acteurs de l'immobilier ou ingénieurs mais aussi starts-up, agriculteurs, chefs cuisinier, anthropologues, artistes, philosophes, créateurs de mode, industriels, énergéticiens, incubateurs, associatifs, riverains, habitants ... ont ensemble repensé la manière de créer un projet urbain.

Aquaponie, habitat participatif, co-construction, nudge, réemploi de matériaux, béton nettoyant, dépolluant, végétal ou photovoltaïque, biofaçades, briques de papier, dalles actives, fermes urbaines, espaces de co-fooding, co-working ou co-living, incubateurs, tiers lieu, home office, campings urbains, l'exposition donne à voir l'incroyable diversité des innovations proposées par toutes les équipes qu'elles soient programmatiques, constructives, sociales, architecturales, environnementales, technologiques, juridiques, financières ou d'usages.

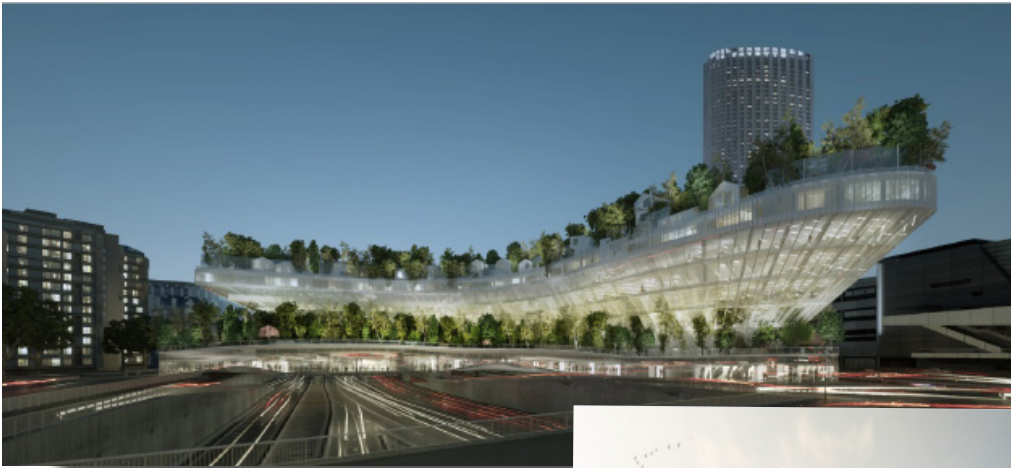
Imaginée par l'agence Peaks architectes, la scénographie, construite au fil des délibérations des jurys, développe un système ouvert et évolutif. Ces «archives vivantes» révèlent sur plus de 900 m<sup>2</sup> au travers de maquettes, perspectives, animations 3D, films, interviews et témoignages des experts membres des jurys internationaux, les potentiels développés ainsi que la capacité de réinventer la ville sur elle-même.

Afin d'accompagner chacun dans ce nouveau langage de l'innovation urbaine et architectural, le Pavillon de l'Arsenal développe avec la start-up Bliwe un mur interactif qui permet simultanément à plusieurs visiteurs de naviguer dans tous les projets en fonction des 23 sites, des palmarès ou de l'abécédaire des innovations réalisé avec Algoé consultants, l'ensemble dans une ergonomie proche de celle d'un smartphone !

Pour accompagner cette exposition, le Pavillon de l'Arsenal édite en parallèle un ouvrage réunissant l'ensemble des propositions, disponible en librairie dès le 15 février, et prépare un programme de conférences et de rencontres pendant trois mois avec les équipes lauréates et les acteurs de l'innovation pour permettre à tous de mieux comprendre et découvrir le Paris de demain.

**Pavillon de l'Arsenal, 21 boulevard Morland (4e)**





**CONTACT PRESSE : Simon Le Boulaire - 01 42 76 49 61 - [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)**  
**PHOTOS : Tous droits réservés.**